



ARC ÉNERGIES MAURIENNE

LISTE DES DELIBERATIONS *Séance du conseil syndical du 22 février 2023*

Le vingt-deux février deux mille vingt-trois à 18 heures 30, Le comité syndical s'est réuni 50, place de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard BORDON.

Les membres du comité syndical présents :

Gérard BORDON, Abdelhamid BELHADDAD, Noël LACROIX, Jean-Claude CHAPPELLAZ, Jean-Michel STASIA, Philippe OLIVE, Mathilde SONZOGNI, Martine MARTY, Annie BONNIVARD, Romain CUGNET.

Absents excusés : José ACEBEDO-CANDIL donne procuration à Annie BONNIVARD, Philippe BOST donne procuration à Martine MARTY, Roberto SAILIS, Philippe GIRARD donne procuration à Abdelhamid BELHADDAD, Stéphane ROBIN donne procuration à Romain CUGNET, Natacha DURIEUX.

Absents non excusés : Isabelle BIETRIX, Jean Christophe WALLEZ.

Secrétaire de séance : Romain CUGNET

Date de Convocation : 16 février 2023

Membres en exercice : 18

Présents : 10

Votants : 11

LISTE DES DELIBERATIONS

Délibérations	Résultat du Vote
Délibération n°2023-004 : Approbation du compte administratif 2022	Approuvé à l'unanimité
Délibération n°2023-005 : Vote du compte de gestion 2022	Approuvé à l'unanimité
Délibération n°2023-006 : Affectation de résultats	Approuvé à l'unanimité
Délibération n°2023-007 : Vote du budget 2023	Approuvé à l'unanimité

Fait à Saint-Avre, le 22 février 2023

Affiché le :

Le Président

Gérard Bordon